

FICHE 2

L'ÉVANGILE AUX PAÏENS

Lettre de Saint Paul aux Galates 2, 1-21

¹ Frères, au bout de quatorze ans, je suis de nouveau monté à Jérusalem; j'étais avec Barnabé, et j'avais aussi emmené Tite. ² J'y montais à la suite d'une révélation, et l'Évangile que je proclame au milieu des nations païennes, je l'ai exposé à la communauté, et aussi, en privé, aux personnages les plus importants ; car je ne voulais pas risquer de courir pour rien, ni avoir couru jusqu'à présent pour rien. ³ Eh bien ! Tite, mon compagnon, qui était païen, n'a même pas été obligé de recevoir la circoncision. ⁴ Il y avait pourtant les faux-frères, ces intrus, qui s'étaient infiltrés comme des espions pour voir quelle liberté nous avons dans le Christ Jésus, et nous ramener ainsi à l'esclavage : ⁵ pas un instant nous n'avons accepté de nous soumettre à eux, afin de maintenir pour vous la vérité de l'Évangile. ⁶ Quant aux personnages importants – peu m'importe ce qu'ils étaient, le Seigneur ne fait pas de différence entre les hommes – ces personnages ne m'ont pas ajouté d'obligation, ⁷ mais au contraire, ils constatèrent que Dieu m'avait confié l'annonce de l'Évangile pour les païens, comme il l'avait confiée à Pierre pour les Juifs. ⁸ En effet, si l'action de Dieu a fait de Pierre l'Apôtre des Juifs, elle a fait de moi l'Apôtre des païens. ⁹ Ayant reconnu la grâce qui m'a été donnée, Jacques, Pierre et Jean, qui sont considérés dans l'Église comme les colonnes, nous ont tendu la main, à Barnabé et à moi, en signe de communion : ainsi nous irions vers les païens, et eux vers les Juifs. ¹⁰ Ils nous demandèrent seulement de penser aux pauvres de leur communauté, ce que j'ai toujours fait de mon mieux.

¹¹ Mais quand Pierre est venu à Antioche, je me suis opposé à lui ouvertement, parce qu'il était dans son tort. ¹² En effet, il prenait ses repas avec les frères d'origine païenne jusqu'au moment où arrivèrent de Jérusalem des amis de Jacques. Mais quand ils furent là, Pierre prit l'habitude de se retirer et de se tenir à l'écart, par peur des frères d'origine juive. ¹³ Tous les autres frères juifs jouèrent la même comédie que lui, si bien que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner. ¹⁴ Mais alors, quand je vis que ceux-ci ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Pierre devant tout le monde : « Toi, tout juif que tu es, il t'arrive de suivre les coutumes des païens et non celles des Juifs ; alors, pourquoi forces-tu les païens à faire comme les Juifs ? »

¹⁵ Nous, nous sommes Juifs de naissance, nous ne sommes pas de ces pécheurs que sont les païens ; ¹⁶ cependant nous le savons bien, ce n'est pas en observant la Loi que l'homme devient juste devant Dieu, mais seulement par la foi en Jésus Christ ; c'est pourquoi nous avons cru en Jésus Christ pour devenir des justes par la foi au Christ, mais non par la pratique de la loi de Moïse, car personne ne devient juste en pratiquant la Loi. ¹⁷ S'il était vrai qu'en cherchant à être des justes grâce au Christ, nous serions redevenus nous aussi des pécheurs, alors le Christ serait au service du péché. Il n'en est rien, bien sûr ! ¹⁸ Au contraire, si je revenais à la Loi que j'ai rejetée, c'est alors que je me mettrais dans la désobéissance. ¹⁹ Grâce à la Loi (qui a fait mourir le Christ) j'ai cessé de vivre pour la Loi afin de vivre pour Dieu. Avec le Christ, je suis fixé à la croix : ²⁰ je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. Ma vie aujourd'hui dans la condition humaine, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi. ²¹ Il n'est pas question pour moi de rejeter la grâce de Dieu. En effet, si c'était par la Loi qu'on devient juste, alors le Christ serait mort pour rien.